



Paris, le 23 mars 2018

M. Benjamin RAIGNEAU
 Directeur des Ressources Humaines
 du Groupe Public Ferroviaire SNCF
 2, place aux Etoiles
 CS 70001
 93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Les trois Organisations Syndicales représentatives du GPF vous ont déposé une Demande de Concertation Immédiate en date du 1^{er} Mars 2018. Nous avons été reçus en réunion de conciliation le 02 Mars lors de laquelle vous n'avez apporté aucune réponse concrète à nos revendications.

Depuis cette réunion, la direction de la SNCF a remis à la ministre des transports son « programme de travail pour l'élaboration d'un projet stratégique ». Celui-ci ne fait que confirmer la stratégie de déstructuration de l'entreprise publique SNCF mise en œuvre ces dernières années et montre que la direction se comporte en VRP multicarte de la stratégie ultralibérale du gouvernement qui vise à détruire le service public ferroviaire par pur dogmatisme idéologique.

Ce « pacte d'entreprise » conduira à individualiser les organisations du travail, la rémunération et les conditions sociales en fonction des exigences du marché. De plus, comme le gouvernement, vous annoncez un processus de concertation alors que la situation et les enjeux demandent de véritables négociations.

La réforme envisagée par le gouvernement n'apporte aucune solution pour régler la problématique du financement du réseau et du système ferroviaire. Nous notons également qu'elle ouvre les portes à la privatisation et qu'aucun objectif de développement des trafics ou de la part modale est annoncé afin de répondre aux enjeux de transport et d'écologie.

D'autre part, l'ouverture à la concurrence accentuera la politique du tout routier et la remise en cause des conditions sociales des cheminot-e-s par l'arrêt du recrutement au statut, ce qui ne règlera pas le sujet de la dette, ni celui des dysfonctionnements.

Les Organisations Syndicales CGT – UNSA – CFDT ne sont pas favorables au statu quo car la situation actuelle n'est pas satisfaisante tant du point de vue de la réponse aux besoins de transport que des conditions de vie et de travail des cheminots.

Elles exigent du gouvernement des négociations, et au-delà de la concertation, afin de faire valoir leurs propositions pour le développement du service public ferroviaire.

Elles refusent des concertations d'entreprise sur les éléments structurants du service public qui sont de la responsabilité de l'Etat. C'est donc avec le Gouvernement que ces discussions doivent être menées.

Elles réitèrent leur exigence d'avoir de la part de la direction de véritables négociations sur les sujets suivants :

- Le retour à une organisation intégrée de la production, avec des lignes métiers fortes ;
- L'abandon des plans de suppressions prévus ou en cours, l'abandon des projets d'externalisation de services (Epic de tête, gares, matériel, Equipement...), la régularisation des précaires en emplois stables, la hausse des recrutements pour faire face aux besoins de production et la ré-internalisation d'activités sous-traitées ;
- Une augmentation générale des salaires significative. Les pensions de retraite doivent également être augmentées ;
- Le recrutement prioritaire au Statut doit être confirmé et des négociations doivent s'engager pour améliorer le RH00254 dans le sens d'une véritable égalité de traitement ;
- Sur les périmètres des futures Instances de Représentation du Personnel, de réelles négociations doivent être engagées sur la base du projet unitaire.
- Mise en place d'un grand plan de relance du Fret SNCF public et abandon du projet de filialisation.

Pour toutes ces raisons, les Organisations Syndicales de Cheminots CGT – UNSA – CFDT vous déposent, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, un préavis de grève couvrant la période du Lundi 02 Avril 2018 à 19h00 jusqu'au Jeudi 05 Avril 2018 à 08h00.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des salariés du GPF et ceux appelés à les remplacer.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

CGT



Laurent BRUN

UNSA



Roger DILLENSEGER

CFDT



Didier AUBERT